



Des parkings payants pour les usagers des gares TER

Le 26 janvier 2016, les élus de la CAPV ont voté le principe de rendre payants le futur parking silo de la gare de Moirans et celui de Rives.

Le dossier est porté par le maire de Voreppe, en tant que Vice-Président aux politiques de déplacement, pôles d'échanges et voiries. Il est lié à l'aménagement de ces deux gares en pôles d'échange et à la mise en place du gardiennage, de la surveillance et de l'entretien par une entreprise extérieure. Cette gestion prévoit **en option**, la prise en charge et la fin de la gratuité des parkings des gares de Réaumont, Tullins et Voreppe.

Mis en place sans concertation et sans avoir analysé les besoins ni les conséquences en termes de report vers la voiture notamment, les premiers scénarios proposaient un tarif mensuel qui faisait doubler le prix du transport quotidien pour certains usagers ! Les usagers du TER ont mis en place une pétition et fini par obtenir des réunions de concertation. La dernière est prévue ce mois de septembre. Ils présenteront leurs conclusions lors d'un conseil communautaire qui devrait remettre au vote la délibération de janvier.

La CAPV souhaite donner les parkings en gestion à une société privée qui tirera donc les bénéfices de l'argent investi par le contribuable. En outre, le niveau des services proposé qui entraîne d'importantes dépenses (gardiennage, vidéosurveillance...) correspond-il aux attentes des usagers ? Les pétitionnaires expriment surtout de l'inquiétude sur l'augmentation des coûts de transport et du temps de trajet puisqu'il faudra ajouter la durée d'accès aux places de parking, non négligeable aux heures de pointe.

On peut également se demander si la fin de la gratuité des parkings gare n'entraînera pas des zones payantes aux alentours afin d'éviter le report vers des stationnements communaux.

Et pour Voreppe ?

On nous affirme aujourd'hui que la gare de Voreppe n'est pas concernée. Mais l'aménagement de celle-ci en pôle d'échange et la réalisation de logements à proximité pourraient bientôt changer la donne. Et comme précisé plus haut, tout est déjà prévu... **en option**.

Compte tenu de l'état de pollution et de saturation du bassin grenoblois, n'est-ce pas un devoir pour les élus de susciter l'usage des transports en commun ? Aujourd'hui, choisir de faire payer plus les usagers du train qui rencontrent déjà bien des difficultés par ailleurs, risque d'avoir un effet totalement inverse.

Le groupe VoreppeAvenir <http://VoreppeAvenir.fr>

Liberté Égalité Fraternité

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous venons coup sur coup de subir deux abominations qui ont touché des innocents au nom d'une idéologie barbare et meurtrière.

Face à ces dangers il est indispensable de rappeler les valeurs qui fondent notre République : article 1 de la Constitution : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances (...).* ».

La France est indivisible : il ne saurait avoir au sein de notre pays des zones où le droit républicain ne serait pas appliqué.

La France est laïque : la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes dans le respect et dans l'intérêt de l'ordre public. La France est démocratique : les élections sont libres, voter est un droit et surtout un devoir civique. La France est sociale : la cohésion sociale est affirmée par la protection des plus faibles.

Une fois ces principes posés comment alors combattre nos ennemis qui n'ont de cesse de vouloir détruire notre modèle ? En énonçant sans faille nos valeurs. Dire que la liberté c'est pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, mais dans le respect des Lois.

Dire que la sécurité des personnes est la première des libertés, elle s'appuie sur nos forces de police et militaires auxquelles les citoyens doivent respect et soutien. La Municipalité s'est engagée dans un renforcement de cette sécurité au quotidien.

Permettre à la justice de condamner avec la plus grande sévérité les ennemis de notre Liberté, dans le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Rappeler que l'éducation de tous sans distinction, filles et garçons, est la priorité. Nous souhaitons accroître notre soutien aux équipes éducatives qui enseignent dans nos écoles.

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes. Sanctionner les propos haineux qui divisent et affaiblissent notre État de droit et notre démocratie.

Refuser de céder à la peur et combattre sans faiblesse, sur notre territoire mais aussi en dehors, ceux qui pensent pouvoir désagréger notre unité nationale.

Rappeler que notre histoire est marquée de combats douloureux contre nos ennemis mais victorieux quand la France s'est unie.

Notre commune, Voreppe la Vaillante, de par son histoire porte ces valeurs. Sachons être à la hauteur des engagements passés et projetons à travers notre jeunesse, nos aînés, nos associations, nos écoles notre idéal républicain.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.